

2010/3013 - Approbation d'une convention d'objectifs entre l'Etat, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Lyon et l'Association Chœurs et Solistes de Lyon-Bernard Tétu (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 01/11/2010, p. 2202)

Rapporteur : M. LE MAIRE, en remplacement de M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur momentanément absent

(Adopté.)